

*L'Adresse—M. Rompkey*

tout à fait satisfaits du rôle qu'ils jouent actuellement dans la Confédération, mais ils connaissent très bien les avantages de la Confédération et désirent vivement faire partie de ce pays.

Les Terre-Neuviens sont reconnus pour leur générosité et non pour leur égoïsme. Je sais que même si les Terre-Neuviens luttent énergiquement pour défendre leurs propres intérêts, ils voudront en même temps garantir que leur pays est fort, tant en ce qui concerne les approvisionnement en énergie que dans tous les autres domaines. A mon avis, il est possible d'atteindre ces deux objectifs en même temps. Nous surveillerons cependant de très près les négociations entre le gouvernement fédéral et Terre-Neuve. Quant à moi, je les surveillerai de près tant comme Terre-Neuvien que comme Canadien.

● (1640)

Entre-temps, nous devons faire face à des problèmes sérieux dans l'immédiat. Certains des gisements de pétrole qui ont été découverts récemment sont situés à proximité des Grands Bancs, c'est-à-dire de notre zone de pêche la plus ancienne et la plus riche. Il existe un grand risque que nos ressources non renouvelables détruisent nos ressources renouvelables; pourtant, monsieur l'Orateur, le poisson continuera sans doute d'exister longtemps après l'épuisement des réserves de pétrole. C'est pourquoi, comme je l'ai signalé plus tôt, il importe tellement de faire une exploitation contrôlée de ces ressources. Le poisson a toujours constitué et constituera toujours la principale ressource économique de Terre-Neuve et du Labrador. Il faut donc de toute urgence mettre au point des plans permettant de contenir tout déversement de pétrole. Autant que je sache, il n'en existe pas pour l'instant. J'exhorte donc mon collègue, le ministre des Pêches et des Océans (M. McGrath), qui, je le sais, partage mes préoccupations à cet égard, à veiller à ce qu'un tel plan soit mis sur pied immédiatement et à ce que le matériel nécessaire soit installé à Terre-Neuve et au Labrador. C'est à lui que cette tâche incombe et il devrait s'en occuper tout de suite.

Je tiens à féliciter mon honorable collègue de Saint-Jean-Est et à lui souhaiter tout le succès possible dans ses nouvelles fonctions de ministre des Pêches et des Océans. C'est le premier Terre-Neuvien à occuper ce poste. Sa province natale et bien d'autres régions du Canada comptent beaucoup sur lui. Il s'est toujours distingué à la Chambre. J'espère que ses politiques seront aussi valables que ses propositions. Il devra prendre certaines décisions difficiles. Quant à nous, monsieur l'Orateur, nous surveillerons la situation de près pour garantir que ses décisions seront à l'avantage des pêcheurs et de l'ensemble de l'industrie de la pêche.

Selon le discours du trône, le gouvernement présentera un Livre blanc sur la pêche. Malgré les graves problèmes qui existent dans cette industrie, tout ce que le gouvernement peut faire après six mois au pouvoir, c'est de présenter un Livre blanc. Cela reflète sans doute son intention de consulter davantage les intéressés. Je suis bien d'accord là-dessus, monsieur l'Orateur, mais j'aimerais demander au ministre s'il a consulté les pêcheurs côtiers avant d'autoriser de gros navires à pêcher la morue dans le golfe récemment. Autant que je sache, il n'y a pas eu de consultation à ce sujet. Pourtant le ministre a déclaré dans son discours à Cornerbrook, et ailleurs, qu'il fallait favoriser la pêche côtière et protéger les collectivités de la côte nord-est de Terre-Neuve et de la côte du Labrador.

Nous sommes tout à fait d'accord, monsieur l'Orateur. En effet, par ses affirmations, le ministre maintient la politique de l'ancien ministre des Pêches et de mon parti, à l'époque où

nous étions au pouvoir. C'est la meilleure politique qui soit. La pêche côtière revêt un caractère important dans les provinces de l'Atlantique, non seulement du point de vue de l'économie, mais également en raison de notre situation géographique et de notre mode de vie. La pêche côtière et le mode de vie de la région de l'Atlantique ne peuvent être dissociés. Le fait d'essayer d'altérer l'un mine l'autre. Ceci dit, j'aimerais savoir pour quelle raison on n'a pas prévu de fonds au budget réservé aux ports pour petites embarcations, aux fins de la construction et de la réparation des quais et des brise-lames aujourd'hui dans un état lamentable? Comment se fait-il que des millions de dollars accordés dans le cadre du programme Canada au Travail resteront inutilisés, puisque sous la rubrique des ports pour petites embarcations on n'a pas prévu de fonds destinés à compléter ces subventions, au contraire des quelques dernières années?

Mon parti a compris l'importance des installations portuaires et en a triplé le budget, ces dernières années. J'ai déjà attiré l'attention du gouvernement sur cette question, mais rien n'a été fait. C'est une question très grave, monsieur l'Orateur. Je vous cite des extraits d'un éditorial paru dernièrement dans le *St. John's Evening Telegram*:

Les pêcheurs courent constamment le risque de perdre non seulement leur matériel industriel, mais aussi leur vie, ne bénéficiant pas d'une protection adéquate dans bien des ports.

Je poursuis:

Pourtant, Terre-Neuve est représentée par deux ministres au sein du cabinet fédéral, qui détiennent des portefeuilles clés à cet égard, à savoir, celui des Finances et celui des Pêches. Ils ont déjà prouvé qu'ils pouvaient utiliser leur influence et leurs connaissances pour obtenir l'appui de leurs collègues, en majorité des agriculteurs et des citoyens, au chapitre d'autres projets maritimes; nous espérons qu'ils auront autant de succès en ce qui concerne la réparation de nos ports pour petites embarcations.

Je me fais l'écho de ces sentiments. Mais, en toute honnêteté, c'est l'intransigeance du «Magnat de Bay Street», le président du Conseil du Trésor (M. Stevens), qui est le vrai problème. Il n'a pas gagné sa réputation de «sabreur» sans l'avoir méritée, monsieur l'Orateur. Non seulement il a donné des coups de sabre dans le budget des travaux publics pour les travaux maritimes, mais il a effectué des coupes sombres se montant à des millions de dollars dans les subventions de construction de navires, de sorte que, depuis juin, aucun pêcheur intérieur où que ce soit dans la région atlantique ou au Québec n'a pu remplacer ses bateaux ou en faire construire de nouveaux, et cela à une époque où la pêche dans la région atlantique est plus lucrative que jamais.

Grâce à la limite de 200 milles établie par le gouvernement libéral précédent, les stocks de poisson sont en train de se refaire, les prix sont élevés et les pêcheurs sont optimistes. Du moins ils étaient optimistes jusqu'à ce que le député de York Peel (M. Stevens) mette les mains dans le tiroir-caisse. Quoi qu'il soit en train de faire, une chose est certaine, ce n'est pas d'aider les pêcheurs. Même son chef a dit qu'il y avait des secteurs de l'économie canadienne qui avaient besoin d'être stimulés. La pêche en est un, monsieur l'Orateur. Je ne sais pas comment nous pouvons le faire comprendre au président du Conseil du Trésor, mais je puis lui dire que les pêcheurs de la région atlantique et du Québec sont mécontents et très déçus de cette indifférence. Je suppose qu'il en est de même pour les pêcheurs et les propriétaires de bateaux de plaisance qui ont besoin de ports pour petites embarcations dans toutes les régions du Canada. La consultation est une bonne chose, mais elle ne flotte pas, on ne peut pas y attacher son bateau et on ne peut pas en manger.